



Guide

Petite enfance -
Enfance jeunesse

ville-st-jean-bonnefonds.fr

Edition
2025
2026



Loire
LE DÉPARTEMENT


**ACADÉMIE
DE LYON**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Saint-Jean-Bonnefonds



Madame, Monsieur

Catherine Chammas, adjointe petite enfance - enfance - jeunesse et moi-même sommes heureux de vous proposer ce guide dont l'objectif est de synthétiser l'ensemble des actions que votre commune engage au bénéfice de nos enfants et adolescents mais aussi de leurs parents.

Nous investissons depuis de nombreuses années pour les locaux que nous dédions à ces activités. Ils sont de grande qualité.

Nous accentuons désormais nos efforts sur les contenus proposés.

Nous nous sommes entourés de professionnels qualifiés sous la responsabilité de Blandine Descos afin de mettre en œuvre une politique enfance jeunesse ambitieuse visant à "faire grandir" nos jeunes générations.

Nous avons aussi imaginé ce guide pour qu'il vous permette de mesurer l'implication de votre commune pour sa jeunesse mais aussi et surtout pour qu'il vous soit utile.

Cordialement vôtre
Le Maire Marc CHAVANNE

Sommaire

Petite enfance ----- 4

- Crèche Les Petits Mômes ----- 5
- Crèche Le Colombier ----- 5
- Crèche Sweet Mômes ----- 5
- Le Relais Petite Enfance ----- 6
- Maison d'Assistantes Maternelles ----- 6
- Le Lieu d'Accueil Parents Enfants ----- 7
- Guichet unique ----- 7

Enfance ----- 8

- Accueil périscolaire ----- 9
- Accueil de loisirs 3-11 ans ----- 10
- Conseil Municipal de Jeunes ----- 12
- Conseil de Jeunes et conseil consultatif de la jeunesse ----- 13

Jeunesse ----- 14

- Accueil de loisirs 11-17 ans ----- 14
- Accueil Jeunes 11-17 ans ----- 15
- Mission locale ----- 16

Services sociaux ----- 17

- Point écoute ----- 17
- Centre médico social ----- 18
- Assistante sociale ----- 18

Groupes scolaires et restaurants scolaires ----- 19

Petite enfance

Aider les enfants à grandir dans notre société par l'apprentissage des règles de vie collective, la tolérance, le respect et l'ouverture aux autres en leur proposant :

- un lieu de socialisation,
- un lieu d'épanouissement : respect du rythme de vie...
- un lieu d'accueil, de loisirs et d'écoute pour les enfants.

Accueillir l'enfant avec ses spécificités dans un milieu favorable à son développement physique et affectif en lui permettant de prendre confiance en lui dans sa relation avec les autres.

Préparer l'enfant au rythme scolaire.



Les crèches

Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants de 0 à 6 ans

Saint-Jean-Bonnefonds a sur son territoire
3 structures pour l'accueil collectif de vos enfants
(régulier ou occasionnel), ouvertes du lundi au vendredi.

Crèche Les Petits Mômes

7, rue Jean Damien

06 35 52 42 13 - 04 77 57 79 75

Directrice : Anne Marie TIMONER

annemarie.timoner@leolagrange.org

ouverture de 7h30 à 18h30

Capacité d'accueil : 24 places



Crèche Le Colombier

21, parc Métrotech

06 13 54 28 24 - 04 77 57 79 73

Directrice : Carole RIVIERE

carole.riviere@leolagrange.org

ouverture de 7h30 à 18h

Capacité d'accueil : 24 places



Sweet Môme micro-crèche bilingue Français Anglais

Site Métrotech

06 64 74 66 53

Directrice : Valérie BLACHON

sweetmome42@gmail.com

ouverture de 7h30 à 19h30

Capacité d'accueil : 12 places



Relais Petite Enfance

Dans les locaux de la crèche Les Petits Mômes

1^{er} étage 7, rue Jean Damien 06 18 97 51 10

Responsable : Martine Kock

Permanences chaque jeudi après-midi

Le Relais Petite Enfance est un ensemble de services destinés aux assistantes maternelles, aux gardes à domicile et aux parents employeurs.

La commune en a confié la gestion à Léo Lagrange.

Le Relais informe sur les différents modes d'accueil et propose :

* *aux parents :*

- la liste des assistantes maternelles,
- les gardes à domicile,
- une information sur les droits et obligations

en tant qu'employeur,

- un guide sur les démarches administratives (contrat de travail) et sur les aides financière.

* *aux enfants :*

- un espace de socialisation et d'éveil,
- la découverte de nouvelles activités.

La Maison d'Assistantes Maternelles Les Petites Frimousses

2, Lotissement Les Eglantines

07 83 93 38 02

mamlpf@yahoo.com





Le Lieu d'Accueil Parents Enfants Les Petits Poucets

Dans les locaux de la crèche Les Petits Mômes

1^{er} étage

7, rue Jean Damien

04 77 92 67 48

Responsable : École des Parents et Éducateurs de la Loire
Permanences les lundis de 8h45 à 11h45

> C'est un lieu convivial pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, afin d'échanger leurs expériences sur l'éducation des enfants. Temps libre, sans inscription, ni réservation, vous pouvez y aller quand vous voulez et c'est gratuit.

Le Guichet Unique

En recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants? Le guichet unique est la porte d'entrée pour des demandes d'information et d'orientation porté par le Relais Petite Enfance, RPE.

Après avoir complété votre demande d'accueil sur l'espace famille, vous aurez un RDV afin de

> Cerner vos besoins

> Vous présenter l'offre d'accueil existante sur le territoire

> Vous accompagner dans le choix de la solution la plus adaptée

Pour des renseignements contactez le mercredi de 13h30 à 17h30

RPE Saint-Jean-Bonnefonds la colline. Espace France service

7, rue Jean-Etienne Dussigne

06 18 97 51 10

rpe.sjb@leolagrance.org

<https://espacefamille.aiga.fr/11698163>

Faire garder
votre enfant,
ne devrait pas être
un **mystère**

**GUICHET
UNIQUE
PETITE ENFANCE**

Pour les communes de La Tâtaillière,
Sorbières et Saint-Jean-Bonnefonds

• Informations d'urgence
• Assistances Maternelles
• Informations Modes d'accueil
• Informations Repas scolaires

Un seul point de contact pour
toutes vos questions !

Pour contacter votre **Relais Petite Enfance** via Saint-Jean-Bonnefonds

06 18 97 51 10

Logo of the Aiguillon Agglomération (AIGA) and other local authorities.

Enfance

Aider les enfants à grandir dans notre société par l'apprentissage des règles de vie collective, la tolérance, le respect et l'ouverture aux autres en leur proposant :

- un lieu de socialisation
- un lieu d'épanouissement : respect du rythme de vie...
- un lieu d'accueil, de loisirs et d'écoute pour les enfants.

Accueillir l'enfant avec ses spécificités dans un milieu favorable à son développement physique et affectif en lui permettant de prendre confiance en lui dans sa relation avec les autres.

Proposer des activités variées, stimulantes et enrichissantes.



Accueillir

Accueil périscolaire

Sur chaque site des écoles

enfance-jeunesse@ville-st-jean-bonnefonds.fr

L'accueil périscolaire est un lieu d'accueil, de détente, de loisirs dans l'attente, soit de l'ouverture de la journée scolaire, soit du retour en famille, ouvert aux enfants de plus de 3 ans scolarisés dans les écoles publiques de la commune.

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, hors vacances scolaires

Matin de 7h30 à 8h30

Midi de 11h30 à 13h30

Soir de 16h30 à 18h30

Le goûter de fin d'après-midi est fourni par l'accueil périscolaire et financé par la collectivité.

Plusieurs possibilités pour l'accueil périscolaire du soir :

- * accueil périscolaire classique : temps d'activités libre,
- * accueil périscolaire ludique : temps d'activités sportives ou artistique organisés par cycles,
- * accueil périscolaire "atelier cartable" : temps d'accompagnement à la scolarité avec l'outil **Prof express** :

<https://www.soutienscolaire-saint-jean-bonnefonds.com>

Périscolaire Baraillère --- **06 79 38 18 12**

Périscolaire Fay ----- **06 75 73 51 20**

Périscolaire Lamartine -- **06 73 46 62 48**

Inscriptions :

<https://espacefamille.aiga.fr//11698163>

Périscolaire matin et/ou soir + restaurant scolaire :

un parent inscrit son enfant via **l'Espace famille**,
au plus tard le **mercredi** pour la semaine suivante.

Les repas sont confectionnés "comme à la maison" par la cantine centrale intercommunale "de la Terre à l'assiette".



Accueil de loisirs 3-11 ans

Centre de loisirs : mercredis et vacances scolaires 3-11 ans
29 Boulevard Aristide Briand

04 77 95 07 03

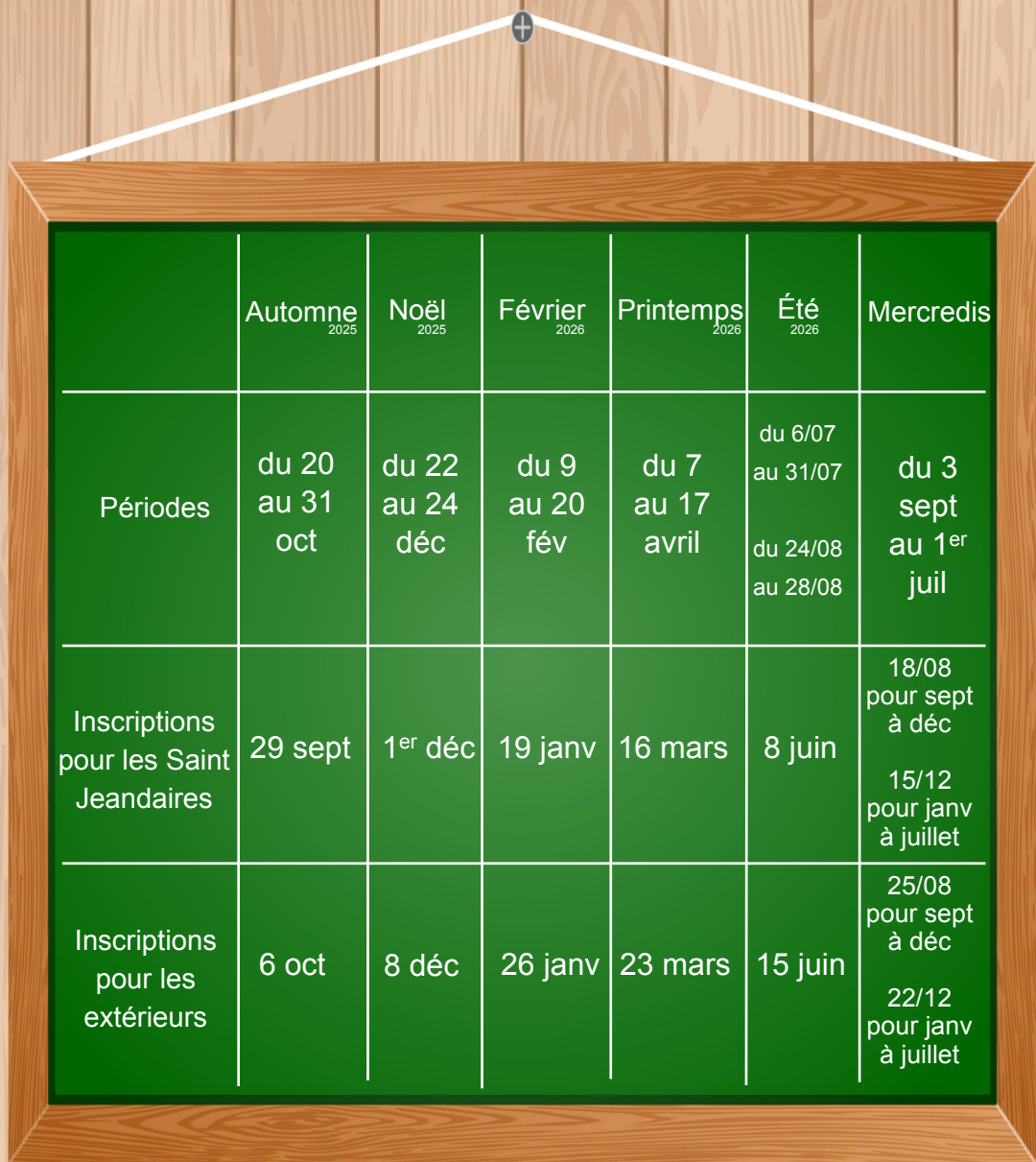
enfance-jeunesse@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Horaires de 7h30 à 18h30

Diverses formules d'accueil :

- * matin
- * matin avec repas
- * après-midi
- * journée avec repas
- * repas avec après-midi
- * journée sans repas





	Automne 2025	Noël 2025	Février 2026	Printemps 2026	Été 2026	Mercredis
Périodes	du 20 au 31 oct	du 22 au 24 déc	du 9 au 20 fév	du 7 au 17 avril	du 6/07 au 31/07 du 24/08 au 28/08	du 3 sept au 1 ^{er} juil
Inscriptions pour les Saint Jeandaires	29 sept	1 ^{er} déc	19 janv	16 mars	8 juin	18/08 pour sept à déc 15/12 pour janv à juillet
Inscriptions pour les extérieurs	6 oct	8 déc	26 janv	23 mars	15 juin	25/08 pour sept à déc 22/12 pour janv à juillet

Conseil Municipal de Jeunes

composé de 29 conseillers élus âgés de 9 à 11 ans, issus des 4 établissements scolaires de la commune.

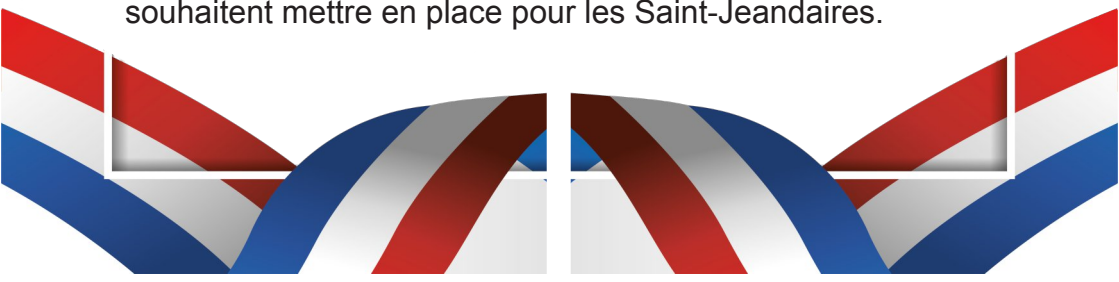
« Les Conseils municipaux ont pour but de promouvoir la reconnaissance de l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la cité » (Charte de l'Association nationale des conseils municipaux d'enfants).

Les jeunes élus ont pour mission de représenter tous les enfants et de proposer des projets qui amélioreront leur vie quotidienne.

Objectifs :

- * initier les enfants à la vie communale,
- * faciliter leur compréhension du fonctionnement d'une assemblée et des responsabilités qui incombent à ses membres,
- * initier et sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne,
- * familiariser les enfants avec les processus démocratiques : le vote, le débat, les élections...
- * offrir aux enfants la possibilité d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens,
- * être à l'écoute des idées et des propositions des autres enfants et les représenter.

Le conseil permet aux jeunes d'être acteurs des projets qu'ils souhaitent mettre en place pour les Saint-Jeandaires.



Conseil de Jeunes

Conseil consultatif de la Jeunesse

Ceux sont deux instances participatives qui offrent aux jeunes la possibilité de s'impliquer activement dans la vie citoyenne et de contribuer à la construction de projets locaux en faveur de la jeunesse.

Les Conseils ont pour objectifs :

- D' aider à grandir en apprenant les règles de vie collective et en leur permettant d'être acteurs du changement local tout en appréhendant le fonctionnement des institutions
- De permettre d'exprimer leurs besoins et idées tels des citoyens actifs agissant dans l'intérêt collectif
- De proposer un espace de dialogue, favorisant l'ouverture aux différences en prenant conscience des droits et devoirs des citoyens

> **Le Conseil de Jeunes pour les collégiens** est le prolongement du Conseil Municipal Jeunes car il est une instance permettant aux jeunes d'exprimer leurs idées, leurs besoins et leurs propositions pour améliorer leur quotidien et leur environnement.

Les missions incluent la mise en place de projets solidaires, culturels, environnementaux, ou encore de sensibilisation, visant à favoriser l'épanouissement des jeunes et renforcer le lien social.

> **Le Conseil Consultatif de la Jeunesse pour les 16-18 ans** est une instance observatoire, de concertation et de dialogue entre les jeunes et les élus locaux, visant à favoriser la prise en compte des préoccupations et des aspirations de la jeunesse.

Les missions incluent la formulation de propositions, la réalisation d'études, la participation à des actions de sensibilisation et de prévention, ainsi que la représentation des jeunes auprès des instances de la ville.

Le Conseil de Jeunes et le Conseil Consultatif de la Jeunesse constituent des espaces d'échange, de réflexion et d'action au service de l'épanouissement, de l'engagement citoyen et de la participation des jeunes à la vie de la commune. Ils incarnent la volonté de valoriser la parole et l'implication des jeunes dans la construction d'une société plus inclusive, solidaire et participative.

Si tu es collégien ou que tu as entre 16 et 18 ans, tu es intéressé à rejoindre le groupe, tu peux nous contacter au 04 77 95 07 03 (pôle éducation, vie sociale et sport) ou passer nous voir à l'espace jeunesse.

Jeunesse

Aider l'adolescent à se construire

Accompagner le passage à l'âge adulte

Promouvoir en direction des jeunes des actions qui soient des outils de structuration de leur personnalité et qui favorisent le vivre ensemble en leur proposant :

- un secteur "jeunes" approprié et personnalisé,
- des animateurs permanents,
- un lieu de loisirs éducatifs, d'écoute, de soutien scolaire, d'accompagnement à la vie d'adulte,
- d'être acteurs de leur projet et de leur engagement,
- de l'accompagnement à la scolarité et à l'insertion sociale et professionnelle.

Accueil de loisirs 11-17 ans

Vacances scolaires : de 7h30 à 18h30



Accueil Jeunes 11-17 ans

40 Boulevard Aristide Briand

04 77 95 07 03

enfance-jeunesse@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Jours et horaires :

mercredis de 13h30 à 18h30

vendredis de 16h à 19h30

Pass jeunes : Le Pass Jeunes est dédié aux collégiens, lycéens et apprentis donnant droit à :

- > un accès illimité du 1^{er} sept au 31 août, à l'espace jeunesse, les mercredis après-midi, les vendredis soirs et autres temps d'animation de projets,
- > la gratuité à la médiathèque et à l'atelier-musée La Maison du Passementier,
- > une entrée pour la saison culturelle,
- > une prise en charge de 20 euros pour une adhésion à une association Saint-Jeandaire culturelle ou sportive.



Mission locale

à l'Espace France Service

04 77 01 34 00

Permanence sur RDV

Mardi matin à partir de 9h

Public : jeunes de 16 à 25 ans

La mission locale propose :

- l'aide à l'orientation et à la formation,
- l'accompagnement vers l'emploi,
- l'aide à la mobilité (professionnelle, saisonnière, internationale),
- l'accompagnement social (santé, logement...).

Elle favorise également l'accès à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté.



Point écoute

Permanence physique et téléphonique d'accueil, d'écoute, de soutien et d'accompagnement.

Cette permanence est un service anonyme et gratuit, assurée par une psychologue ou un conseiller familial et conjugal, à destination de tous publics.

Espace de prévention généraliste, il permet d'aborder des questions personnelles, d'exprimer des préoccupations, d'obtenir des informations, de pouvoir parler et d'être écouté.

N° de téléphone : **07 49 64 96 06**

Jour et lieu :

1^{er} lundi du mois

de 12h30 à 15h30

à l'Espace France Service



Centre médico social PMI Protection Maternelle Infantile

29 boulevard Aristide Briand

Infirmière puéricultrice : **04 77 95 26 71**

Médecin : **04 77 74 75 10**

Les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV.

Pour la surveillance du développement de votre enfant,
le dépistage des troubles de la vision, de l'audition,
des vaccinations.

Pour des questions concernant les soins quotidiens,
le sommeil, l'alimentation, le suivi médical, le rythme de vie,
l'éveil et le développement.

Assistante sociale

9 boulevard Aristide Briand

04 77 95 10 73 (ou)

04 77 74 75 10

Permanence le vendredi matin
sur RDV

Site de la Loire le Département :

www.loire.fr (enfance et famille)

Site de la CAF :

www.mon-enfant.fr



Groupes scolaires

Ecole maternelle de la Baraillère

Rue Jean Baptiste Bruget - 04 77 95 08 02

Ecole élémentaire de la Baraillère (Régis Flandin)

27 rue V. Hugo - 04 77 95 13 20

Ecole primaire du Fay (Roger Salengro)

22 rue de la Creuse - 04 77 50 33 62

Ecole maternelle Lamartine

4 rue du 8 mai 1945 - 04 77 95 56 83

Ecole élémentaire Lamartine

29 Boulevard Aristide Briand - 04 77 95 06 78

Ecole privée Saint Joseph

Rue Pasteur

Primaire : 04 77 95 09 21

Maternelle : 09 54 26 02 41

Inscription à l'école :

1. effectuer une pré-inscription en mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile,
2. s'inscrire ensuite auprès de l'école avec le carnet de santé et le justificatif délivré en mairie.

Restaurants scolaires

Cantine La Baraillère **06 08 37 97 13**

Cantine du Fay **06 75 73 51 20**

Cantine Lamartine **06 73 46 62 48**



1. Crèche "le Colombier"
2. Crèche "Sweet Mômes "
3. Crèche "les petits mômes " + LAEP + RPE
4. Accueil de Loisirs
5. Centre Médico-Social + PMI + assistante sociale
6. Espace jeunesse
7. Mairie
8. Espace France Service + Mission Locale + Point écoute

Mairie de Saint-Jean-Bonnefonds
 Imprimé par nos soins
 Ne pas jeter sur la voie publique
 Images : freepik
 Mai 2025

- Mairie de Saint-Jean-Bonnefonds
Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique
Images : freepik
Mai 2025